



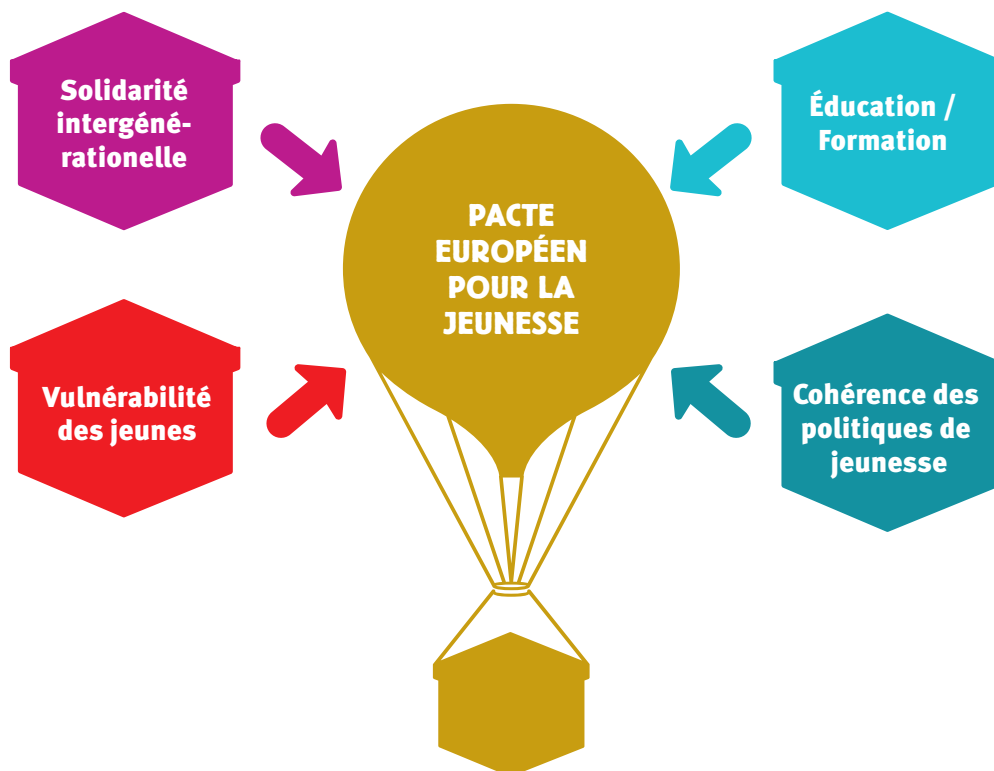
JEUNESSE & EUROPE

TEXTES & CADRES DE REFERENCE

LE PACTE EUROPEEN POUR LA JEUNESSE

QU'EST-CE QUE LE PACTE POUR LA JEUNESSE ?

Le pacte européen pour la jeunesse est un texte d'engagement de l'UE et de ses états membres articulé autour de **4 thématiques principales** : La vulnérabilité des jeunes, la nécessité de la solidarité Inter-générationnelle dans une société vieillissante, la nécessité d'améliorer les compétences des jeunes par l'éducation et la formation et la nécessité d'une plus grande cohérence dans tous les domaines politiques qui touchent les jeunes.



Pourquoi ces 4 éléments ? Ils sont issus d'une analyse montrant que, sous la pression de différents facteurs sociaux-culturels et économiques, la « nature de la jeunesse » évolue. Les jeunes ne sont plus jeunes de la même façon que leurs parents et les politiques de jeunesse doivent s'y adapter. Suite à une analyse menée à l'échelle de l'UE ces 4 thèmes ont été définis comme **prioritaires et communs** à l'ensemble des jeunes des états membres.

Ce pacte définit donc différentes mesures que les états membres et la Commission européenne doivent pouvoir intégrer dans leurs politiques de jeunesse mais également les mesures que s'engage à prendre la commission européenne dans ce domaine.



LE PACTE EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Le pacte européen pour la jeunesse est le texte où le Conseil européen¹ a pour la première fois reconnu que l'intégration des jeunes dans la société et la vie active, ainsi qu'une meilleure utilisation de leur potentiel, étaient des éléments essentiels à prendre en compte pour une réelle croissance durable en Europe. C'est par ce pacte passé entre les différents états que sont exprimés les besoins de l'Union Européenne pour construire l'Europe de l'intégration sociale.

C'est également via le pacte pour la jeunesse que l'on a pu pour la première fois voir émerger une feuille de route européenne dans le domaine de l'éducation prenant en compte différents secteurs de l'éducation (Ecoles, associations de jeunesse, sport, ...) et qui aboutit aujourd'hui au programme Erasmus +.

C'est important aussi car depuis ce pacte, la jeunesse est devenue un sujet plus transversal. On retrouve des volets jeunesse dans d'autres politiques européennes : Lutte contre le racisme et la xénophobie, discriminations, santé, politique sociale, De la même manière le programme européen de recherches en sciences sociales a vu un nouveau volet jeunesse apparaître en son sein.

Dans la pratique...

Dans la pratique, il est clairement précisé que la mise en œuvre du pacte ne peut reposer uniquement sur les États. Il ne deviendra réalité qu'avec une participation de tous les acteurs : organisations de jeunesse, partenaires sociaux, administrations (et à tous les échelons, du local à l'europpéen).

Pour cela un large éventail de programmes européens liés au pacte européen pour la jeunesse a été créé ou renforcé. Ces programmes permettent, via des financements d'une part, mais surtout via une convergence des initiatives locales, associatives, de mettre concrètement en œuvre le pacte européen pour la jeunesse :



¹Réunion de l'ensemble des états. Soit les chefs d'états, soit les ministres concernés par la réunion.



LE PACTE EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE

QUELS SONT LES RÉSULTATS ?

Il s'agit d'une politique de long-terme, multisectorielle, appliquée dans des contextes nationaux divers, dont on ne peut pas déterminer l'impact direct aujourd'hui. Cependant on peut se féliciter que l'adoption de ce pacte ait permis la mise en place d'une harmonisation européenne de politiques nationales, de plusieurs cadres de référence, et de programmes dédiés.

Citons en vrac :



COMMENT EN SAVOIR PLUS ?

Vous voulez en savoir plus ? Le pacte pour la jeunesse est un document accessible, en français et facile à lire. Vous pouvez le trouver sur le site officiel

Eur-lex.europa.eu.

JE SUIS UNE ASSOCIATION

L'annexe 3 du pacte européen pour la jeunesse regroupe l'ensemble des quatorze objectifs contenus dans le pacte. Comme précisé plus haut, la réalisation de ces objectifs doit être conjointement effectuée par différents acteurs. Avant de démarrer votre prochain projet européen, jetez y un œil! et voyez de quelle manière votre projet peut s'y retrouver. Ce serait un atout !



CADRE RENOUVELÉ POUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

POURQUOI UN CADRE « RENOUVELÉ » ?

En 2009, toujours dans un monde en mouvement, au regard d'un fort ralentissement économique touchant particulièrement les jeunes et tout en reconnaissant l'utilité du Pacte pour la jeunesse, le Conseil Européen décide de se doter d'un nouveau cadre de travail réactualisé.

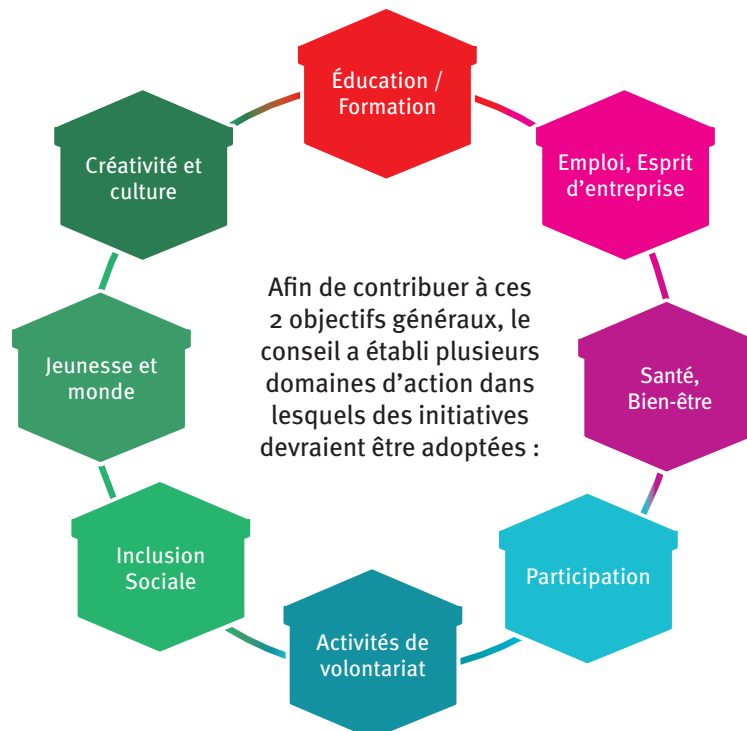
Ce cadre prévoit d'affecter davantage de ressources à l'appui des domaines ayant un impact sur la jeunesse mais également de renforcer la place des jeunes dans la société, avec **2 objectifs interconnectés** :

Créer davantage de possibilités
et instaurer l'égalité des chances
pour tous les jeunes dans l'enseigne-
ment et sur le marché du travail

Favoriser la citoyenneté active,
l'inclusion sociale et la solidarité
de tous les jours

Une évaluation de ce cadre sera portée en 2017 pour une adoption en 2018, elle devra permettre d'évaluer en quoi les contenus et les initiatives portées dans ce cadre auront permis de contribuer à ces deux objectifs.

QUELS CONTENUS POUR CE CADRE ?





CADRE RENOUVELÉ POUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

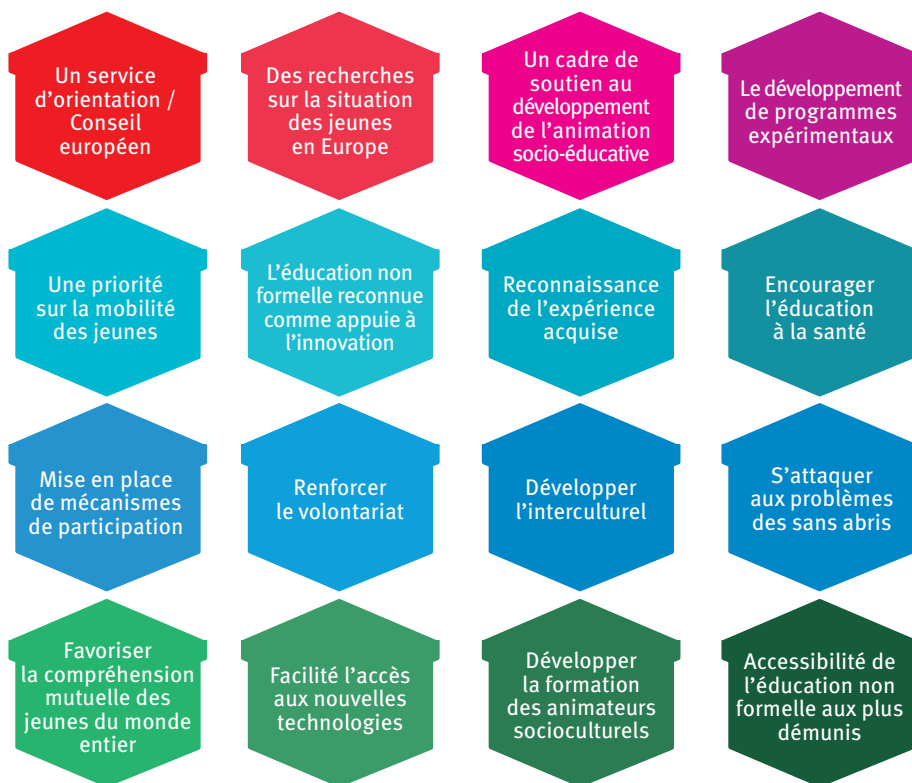
L'action prévue est basée à la fois sur des initiatives spécifiques dans les programmes pour les jeunes (échanges de jeunes, volontariat, ...) et sur une approche intégrée, transversale avec d'autres programmes prenant en compte la jeunesse.

LES PRÉMICES DU DIALOGUE STRUCTURÉ ACTUEL :

Ce cadre renouvelé insiste fortement sur l'implication des jeunes dans la conception, la mise en place et l'évaluation des politiques qui les concernent. C'est au travers de ce document qu'arrivent pour la première fois à ce niveau de discussion les éléments qui constituent le Dialogue Structuré d'aujourd'hui : les cycles de travail, l'établissement de priorités, les moyens de mise en œuvre, la diffusion des résultats, l'implication des organisations de jeunesse, la mobilisation des programmes sur cette thématique,

CE QUE ÇA CHANGE EN PRATIQUE

Depuis l'instauration de ce cadre, les jeunes, au niveau européen, sont systématiquement associés aux évolutions des politiques de jeunesse. De plus, **une liste de priorités** a été établie pour guider l'action jeunesse au niveau européen. En voici quelques-unes:



Le but de ce cadre renouvelé n'est pas tant de définir des actions concrètes que d'établir un programme pluriannuel de priorités sur lequel les états, via leurs politiques nationales, et l'UE, via ses programmes communautaires, s'engagent.

SI JE SUIS UNE ASSOCIATION...

Ce cadre renouvelé prévoit donc un cadre de priorités sur plusieurs années. Lors de la réflexion sur un projet, il est toujours intéressant de faire en sorte qu'il puisse être en lien avec le cadre des priorités européennes. En effet, s'intégrer dans un ensemble d'actions portées conjointement sur tout le continent permet généralement d'obtenir de plus importants résultats au niveau macroscopique. Alors, afin de pouvoir planifier au mieux, utilisez cet outil dans la définition de vos futurs projets et actions !

² Méthode visant à l'implication des citoyens dans la construction des politiques publiques les concernant.



EUROPE 2020, UNE STRATEGIE POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE

QU'EST-CE QU'EUROPE 2020 ?

« En Europe, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées ! », c'est un peu la substance de cette stratégie de l'UE élaborée en 2010 en pleine crise financière et période d'augmentation du chômage de masse dans l'UE. Au-delà d'une solution de sortie de crise rapide, l'UE a souhaité se doter d'un instrument stratégique à plus long terme partant des principes suivants :

- L'Europe possède de nombreux savoir-faire ainsi qu'une importante base technologique et industrielle.
- Un modèle social sans aucune comparaison avec n'importe quelle autre région du monde. Un système éducatif parmi les plus performants.
- Un modèle politique unique, une interdépendance économique au sein de l'UE.
- Très peu de ressources naturelles et de matières premières.
- La crise a révélé un certain nombre de problèmes structurels en Europe (croissance faible, faible taux d'investissement, chômage structurel, vieillissement de la population).
- Les défis mondiaux évoluent (interdépendance des économies, changement des équilibres mondiaux, comportements spéculatifs, changement climatique, pression sur les ressources, ...).

Une des principales idées de cette stratégie réside dans le fait que personne ne connaît les défis futurs auxquels nous aurons à faire face, mais que nous devons néanmoins nous y préparer. L'Union Européenne doit développer une économie de la connaissance qui puisse préparer ses citoyens à évoluer dans un monde que nous ne connaissons pas encore, à s'adapter, à se former tout au long de leur vie.

La stratégie se base sur **3 priorités complémentaires** :





EUROPE 2020

UNE CROISSANCE INTELLIGENTE

Une croissance intelligente en développant une économie fondée sur la connaissance et l'innovation. Cela passe par un développement de la recherche, un encouragement de la formation tout au long de la vie, de la création de liens entre différents secteurs de l'éducation.

UNE CROISSANCE INCLUSIVE

Une croissance inclusive qui encourage une économie à fort taux d'emploi, favorisant la cohésion sociale et territoriale. C'est la raison pour laquelle le Fond Social Européen est devenu le deuxième budget de l'UE et qu'il est totalement dédié aux régions d'Europe, lesquelles sont chargées d'établir des diagnostics territoriaux et des objectifs précis avant toute utilisation des fonds.

UNE CROISSANCE DURABLE

Une croissance durable pour promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte, plus compétitive. Cela se met en place notamment via les programmes de recherche et développement où cet aspect est systématiquement intégré aux appels à projets thématiques, mais également via les politiques de l'agriculture ou de la pêche.

COMMENT SE REFLÈTENT CES PRIORITÉS ?

Le fait de se poser des priorités doit se traduire dans les faits. A partir de cette stratégie à long-terme la Commission Européenne et les Etats Membres travaillent à la construction de leurs différentes politiques. Cela passe par différents moyens ; par exemple le budget de l'UE est construit sur la base de la stratégie Europe 2020.

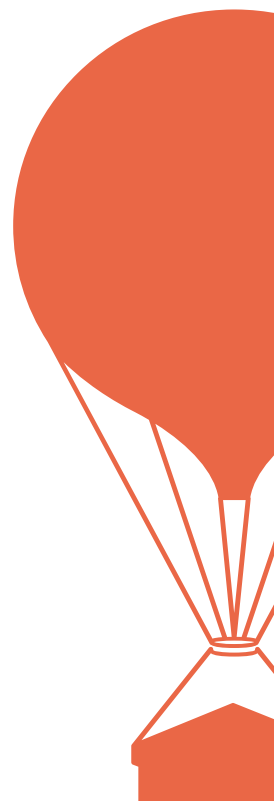
Pour la période 2014-2020, sur un budget total de 960 Milliards d'Euros, 48% sont affectés à la ligne « une croissance intelligente et inclusive » et 37% à celle « une croissance durable » (le reste du budget est consacré à la sécurité, à la politique étrangère ou au fonctionnement de l'UE).

Surtout, la stratégie se traduit par des objectifs très concrets en termes d'emploi, de pourcentage du PIB investi dans la recherche, d'émission de gaz à effet de serre, de taux d'abandon scolaire ou de taux de pauvreté.

Bien sûr l'Union Européenne, seule, ne peut atteindre ces objectifs. Une nécessaire complémentarité avec les états membres est nécessaire. Pour ce faire la Commission Européenne a lancé **7 initiatives phares** au sein desquelles les états sont invités à mettre en place des actions :

- Union pour l'innovation
- Jeunesse en mouvement
- Stratégie Numérique pour l'Europe
- Efficacité dans l'utilisation des ressources
- Politique Industrielle à l'ère de la mondialisation
- Nouvelles compétences et nouveaux emplois
- Plateforme européenne contre la pauvreté.

Ces 7 thématiques engagent à la fois l'UE et ses états membres. Dans chaque pays des actions sont menées dans ce cadre, en fonction, bien sûr, du contexte national. A chaque fois sont préconisées des actions à l'échelle de l'UE et des états.





EUROPE 2020

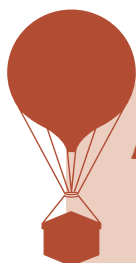
COMMENT SE REFLÈTENT CES PRIORITÉS ?

L'objectif est de renforcer la performance et l'attractivité internationale des établissements d'enseignement supérieur européen et d'accroître la qualité globale de tous les niveaux d'éducation et de formation (y compris l'éducation non-formelle) au sein de l'UE, en combinant à la fois excellence et équité, en promouvant la mobilité des étudiants et des apprentis, et en améliorant la situation des jeunes face à l'emploi.



LA COMMISSION EUROPÉENNE EST CHARGÉE...

- De D'intégrer et de renforcer les programmes de mobilité en Europe
- De De renforcer la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur
- De De promouvoir l'entrepreneuriat par des programmes de mobilité pour jeunes professionnels
- De De promouvoir la reconnaissance de l'apprentissage non-formel et informel
- De De développer une politique pour l'emploi des jeunes (Via Eures)



AU NIVEAU NATIONAL, LES ÉTATS SONT EN CHARGE...

- De D'effectuer des investissements dans les systèmes d'éducation et de formation à tous les niveaux
- De D'améliorer les résultats en matière d'éducation dans une approche intégrée
- De De travailler sur les compétences clés dans l'éducation
- De Renforcer l'ouverture et la pertinence des systèmes éducatifs
- De Faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail, grâce aux services d'orientations, contrats d'apprentissages, ...

Toute association de jeunesse a vocation à s'intéresser à cette initiative « Jeunesse en Mouvement » (jusqu'à présent utilisé en France sous son appellation anglophone : « Youth on the move »). C'est en effet dans ce cadre qu'ont été développés les programmes Erasmus +, mais aussi la Garantie pour la Jeunesse.



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. Pour plus d'infos : www.cnajep.asso.fr



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur, et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.